



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Ministre

MG/VMG/D-16-016702

Paris, le **20** JUIN 2016

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous annoncer que la réunion de la Commission consultative de suivi des essais nucléaires se tiendra le 6 juillet 2016. Je vous remercie donc de bien vouloir participer à cette réunion, qui se tiendra le :

**Mercredi 6 juillet 2016
de 16 heures 30 à 19 heures 30
au Ministère des affaires sociales et de la Santé
salle Jean Dausset, 7^{ème} étage
14, avenue Duquesne - 75007 PARIS**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'ordre du jour de cette réunion. Votre présence à cette réunion est fortement souhaitée afin que celle-ci puisse effectivement se dérouler, conformément aux dispositions de l'article 11 du décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif.

Je vous serais obligé de bien vouloir me confirmer votre présence à l'adresse de messagerie électronique suivante : diane.margerit@sante.gouv.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Marisol TOURAINE

Monsieur Pierre MARHIC
Président de l'Association Nationale
des Victimes des Essais Nucléaires (ANVVEN)
7, rue Moulin du Rufa
29820 BOHARS

Commission consultative de suivi de l'application de la loi du 5 janvier 2010 modifiée relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires

ORDRE DU JOUR de la réunion du 6 juillet 2016 de 16h30 à 19h30

- 1 - Introduction de la réunion
 - 2 - Temps d'échange
 - 3 - Présentation du bilan d'activité du CIVEN
 - 4 – Présentation et discussion autour du projet modifiant le décret d'application de la loi Morin
 - 5 – Présentation de l'état d'avancement de l'étude épidémiologique
 - 6 – Point sur la mise en œuvre des recommandations de la réunion du 13 octobre 2015
 - 7 - Questions diverses
- Conclusion - Recommandations de la Commission